VOLUME THÉMATIQUE HYDRAULIQUE URBAINE ET SEMI-URBAINE



SCHÉMA

DIRECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU TCHAD 2003-2020

NOTE

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La reproduction de textes de ce document, de figures, de cartes ou de photos non soumises au droit d'auteur est autorisée sous réserve de faire mention de la source lisiblement, avec précision, de la façon suivante: D'après « Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement du Tchad », 2003. HCNE-MEE-PNUD-DAES.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉDITION LIN D.A. DURAND INC. lin.d.a@sympatico.ca POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE ET ASSURER UNE GESTION INTEGRÉE ET PARTICIPATIVE DE L'EAU ET DE SES INFRASTRUCTURES

VOLUME THÉMATIQUE

HYDRAULIQUE URBAINE ET SEMI-URBAINE

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU TCHAD (SDEA)

EST COMPOSÉ DE HUIT DOCUMENTS ÉVOLUTIFS

Le document principal

Un atlas cartographique (SIG)

Six dossiers thématiques: Ressources en eau et environnement Hydraulique villageoise

Hydraulique urbaine et semi-urbaine

Assainissement Hydraulique pastorale Hydraulique agricole

Le document principal intègre et synthétise les résultats de ces dossiers thématiques selon les dimensions économiques, sociales et environnementales du secteur de l'eau, secteur clé du développement durable. Il aboutit à une politique et à un plan d'action chiffré. Le Tchad cherchera à surmonter les contraintes identifiées, avec des appuis extérieurs progressifs et proportionnés, pour atteindre les objectifs nationaux du SDEA et les objectifs du Millénaire pour le développement. Chaque dossier thématique a adopté une approche intégrée. Les contraintes et perspectives institutionnelles, humaines, physiques, technologiques et financières ont été étudiées dans chaque dossier. Pour connaître ces éléments, généralement quantifiés en détail, on se reportera aux dossiers thématiques.

Le SDEA, document évolutif de la politique de l'eau au Tchad, a été validé par la nation et approuvé en Conseil des ministres (HCNE) le 30 avril 2003